



PRÉFET DE LA DORDOGNE

Direction départementale des territoires

Service eau, environnement, risques
Pôle environnement, milieux naturels

ARRETE N° DDT/SEER/EMN/2015/0209
PORTANT AUTORISATION DE PENETRER
SUR LES PROPRIETES PRIVEES
POUR PROSPECTIONS BOTANQUES
- Ambrosie à feuilles d'armoise -

Le Préfet de la Dordogne,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 411-5 ;

Vu la loi du 29 décembre 1892 sur les dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics ;

Vu la demande du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique en date du 21 juillet 2015 ;

Considérant que les inventaires naturalistes prévus dans le cadre du dispositif régional de surveillance de l'espèce de l'ambrosie en Aquitaine, Plan Régional Santé Environnement 2, nécessitent des prospections de terrain sur des propriétés privées ;

Considérant qu'il importe de faciliter ces inventaires et prospections botaniques ciblées en vue d'améliorer les connaissances sur la répartition départementale de l'espèce *Ambrosia artemisiifolia* L. ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRETE

Article 1 : Les agents du Conservatoire Botanique National (CBN), ainsi que les personnes mandatées par lui, chargés des opérations d'inventaire et prospections dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise, sont autorisés à procéder à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux et, à cet effet, à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation), à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations, dans l'ensemble des communes du département de la Dordogne figurant sur la liste jointe en annexe.

Article 2 : Dans le cadre de cette mission, toute personne mandatée par le CBN Sud-Atlantique devra être en possession d'une copie du présent arrêté ainsi que d'un ordre de mission délivré par cet organisme, qui devront être présentés à toute réquisition. Les agents ne pourront pénétrer dans les propriétés susvisées qu'après l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 1er de la loi du 29 décembre 1892 (cas de pénétration dans les propriétés closes – notification de passage).

Article 3 : Défense est faite aux propriétaires d'apporter aux agents chargés de ces études aucun trouble ni empêchement.

Article 4 : Les maires des communes concernées seront invités à prêter leur concours et, au besoin, l'appui de leur autorité pour écarter les difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution des opérations envisagées.

Article 5 : Le présent arrêté devra être communiqué aux maires des communes concernées du département de la Dordogne. Il sera affiché en mairie pendant toute la durée des opérations.

Article 6 : La présente autorisation est valable à compter du 3 août 2015 jusqu'au 30 novembre 2015 inclus.

Article 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant les formalités d'affichage et/ou de notification prévues.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine, le directeur départemental des territoires de la Dordogne, les maires des communes concernées de la Dordogne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat en Dordogne et notifié au Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique.

Périgueux, le
Le Préfet

24 JUL. 2015

Christophe BAY

Liste des communes concernées :

RÉGION	DÉPARTEMENT	COMMUNE	CODE INSEE
AQUITAINE	DORDOGNE	AGONAC	24002
AQUITAINE	DORDOGNE	ALLEMANS	24007
AQUITAINE	DORDOGNE	ANNESSE-ET-BEAULIEU	24010
AQUITAINE	DORDOGNE	ANTONNE-ET-TRIGONANT	24011
AQUITAINE	DORDOGNE	BADEFOLS-SUR-DORDOGNE	24022
AQUITAINE	DORDOGNE	BARDOU	24024
AQUITAINE	DORDOGNE	BASSILLAC	24026
AQUITAINE	DORDOGNE	BAYAC	24027
AQUITAINE	DORDOGNE	BEAUMONT-DU-PERIGORD	24028
AQUITAINE	DORDOGNE	BEAUSSAC	24033
AQUITAINE	DORDOGNE	BERGERAC	24037
AQUITAINE	DORDOGNE	BERTRIC-BUREE	24038
AQUITAINE	DORDOGNE	BIRAS	24042
AQUITAINE	DORDOGNE	BIRON	24043
AQUITAINE	DORDOGNE	BOISSE	24045
AQUITAINE	DORDOGNE	BOULAZAC	24053
AQUITAINE	DORDOGNE	BOUNIAGUES	24054
AQUITAINE	DORDOGNE	BOURDEILLES	24055
AQUITAINE	DORDOGNE	BOURG-DES-MAISONS	24057
AQUITAINE	DORDOGNE	BOURG-DU-BOST	24058
AQUITAINE	DORDOGNE	BOURNIQUEL	24060
AQUITAINE	DORDOGNE	BOUTEILLES-SAINT-SEBASTIEN	24062
AQUITAINE	DORDOGNE	BRANTOME	24064
AQUITAINE	DORDOGNE	BUSSAC	24069
AQUITAINE	DORDOGNE	CANTILLAC	24079
AQUITAINE	DORDOGNE	CAPDROT	24080
AQUITAINE	DORDOGNE	CELLES	24090
AQUITAINE	DORDOGNE	CERCLES	24093
AQUITAINE	DORDOGNE	CHAMPAGNAC-DE-BELAIR	24096
AQUITAINE	DORDOGNE	CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	24097
AQUITAINE	DORDOGNE	CHAMPCEVINEL	24098
AQUITAINE	DORDOGNE	CHAMPEAUX-ET-LA-CHAPELLE-POMMIER	24099
AQUITAINE	DORDOGNE	CHANCELADE	24102
AQUITAINE	DORDOGNE	CHAPDEUIL	24105

AQUITAINE	DORDOGNE	CHASSAIGNES	24114
AQUITAINE	DORDOGNE	CHATEAU-L'EVEQUE	24115
AQUITAINE	DORDOGNE	CHERVAL	24119
AQUITAINE	DORDOGNE	COLOMBIER	24126
AQUITAINE	DORDOGNE	COMBERANCHE-ET-EPELUCHE	24128
AQUITAINE	DORDOGNE	CONDAT-SUR-TRINCOU	24129
AQUITAINE	DORDOGNE	CONNE-DE-LABARDE	24132
AQUITAINE	DORDOGNE	CONNEZAC	24131
AQUITAINE	DORDOGNE	CORNILLE	24135
AQUITAINE	DORDOGNE	COULOUNIEIX-CHAMIER	24138
AQUITAINE	DORDOGNE	COURS-DE-PILE	24140
AQUITAINE	DORDOGNE	COUTURES	24141
AQUITAINE	DORDOGNE	COUZE-ET-SAINT-FRONT	24143
AQUITAINE	DORDOGNE	CREYSSAC	24144
AQUITAINE	DORDOGNE	CUNEGES	24148
AQUITAINE	DORDOGNE	DOUCHAPT	24154
AQUITAINE	DORDOGNE	ESCOIRE	24162
AQUITAINE	DORDOGNE	EYMET	24167
AQUITAINE	DORDOGNE	EYVIRAT	24170
AQUITAINE	DORDOGNE	FAURILLES	24176
AQUITAINE	DORDOGNE	FESTALEMPS	24178
AQUITAINE	DORDOGNE	FLAUGEAC	24181
AQUITAINE	DORDOGNE	FONROQUE	24186
AQUITAINE	DORDOGNE	GAGEAC-ET-ROUILLAC	24193
AQUITAINE	DORDOGNE	GARDONNE	24194
AQUITAINE	DORDOGNE	GAUGEAC	24195
AQUITAINE	DORDOGNE	GOUT-ROSSIGNOL	24199
AQUITAINE	DORDOGNE	GRAND-BRASSAC	24200
AQUITAINE	DORDOGNE	HAUTEFAYE	24209
AQUITAINE	DORDOGNE	ISSIGEAC	24212
AQUITAINE	DORDOGNE	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT	24214
AQUITAINE	DORDOGNE	LA CHAPELLE-FAUCHER	24107
AQUITAINE	DORDOGNE	LA CHAPELLE-GONAGUET	24108
AQUITAINE	DORDOGNE	LA CHAPELLE-GRESIGNAC	24109
AQUITAINE	DORDOGNE	LA CHAPELLE-MONTABOURLET	24110
AQUITAINE	DORDOGNE	LA CHAPELLE-MONTMOREAU	24111
AQUITAINE	DORDOGNE	LA GONTERIE-BOULOUNEIX	24198
AQUITAINE	DORDOGNE	LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE	24353

AQUITAINE	DORDOGNE	LA TOUR-BLANCHE	24554
AQUITAINE	DORDOGNE	LABOUQUERIE	24219
AQUITAINE	DORDOGNE	LALINDE	24223
AQUITAINE	DORDOGNE	LAMONZIE-SAINT-MARTIN	24225
AQUITAINE	DORDOGNE	LANQUAIS	24228
AQUITAINE	DORDOGNE	LAVALADE	24231
AQUITAINE	DORDOGNE	LE BUISSON-DE-CADOUIN	24068
AQUITAINE	DORDOGNE	LEGUILLAC-DE-CERCLES	24235
AQUITAINE	DORDOGNE	LEGUILLAC-DE-L'AUCHE	24236
AQUITAINE	DORDOGNE	LEMPZOURS	24238
AQUITAINE	DORDOGNE	LES GRAULGES	24203
AQUITAINE	DORDOGNE	LIGUEUX	24239
AQUITAINE	DORDOGNE	LISLE	24243
AQUITAINE	DORDOGNE	LOLME	24244
AQUITAINE	DORDOGNE	LUSIGNAC	24247
AQUITAINE	DORDOGNE	LUSSAS-ET-NONTRONNEAU	24248
AQUITAINE	DORDOGNE	MAREUIL	24253
AQUITAINE	DORDOGNE	MARSAC-SUR-L'ISLE	24256
AQUITAINE	DORDOGNE	MARSALES	24257
AQUITAINE	DORDOGNE	MENSIGNAC	24266
AQUITAINE	DORDOGNE	MESCOULES	24267
AQUITAINE	DORDOGNE	MILHAC-DE-NONTRON	24271
AQUITAINE	DORDOGNE	MOLIERES	24273
AQUITAINE	DORDOGNE	MONBAZILLAC	24274
AQUITAINE	DORDOGNE	MONESTIER	24276
AQUITAINE	DORDOGNE	MONMADALES	24278
AQUITAINE	DORDOGNE	MONMARVES	24279
AQUITAINE	DORDOGNE	MONPAZIER	24280
AQUITAINE	DORDOGNE	MONSAC	24281
AQUITAINE	DORDOGNE	MONSAGUEL	24282
AQUITAINE	DORDOGNE	MONSEC	24283
AQUITAINE	DORDOGNE	MONTAGRIER	24286
AQUITAINE	DORDOGNE	MONTAUT	24287
AQUITAINE	DORDOGNE	MONTFERRAND-DU-PERIGORD	24290
AQUITAINE	DORDOGNE	NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	24303
AQUITAINE	DORDOGNE	NAUSSANNES	24307
AQUITAINE	DORDOGNE	NOJALS-ET-CLOTTE	24310
AQUITAINE	DORDOGNE	NONTRON	24311

AQUITAINE	DORDOGNE	NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	24312
AQUITAINE	DORDOGNE	PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN	24319
AQUITAINE	DORDOGNE	PERIGUEUX	24322
AQUITAINE	DORDOGNE	PETIT-BERSAC	24323
AQUITAINE	DORDOGNE	PLAISANCE	24168
AQUITAINE	DORDOGNE	POMPORT	24331
AQUITAINE	DORDOGNE	PONTOURS	24334
AQUITAINE	DORDOGNE	PUYRENIER	24344
AQUITAINE	DORDOGNE	QUINSAC	24346
AQUITAINE	DORDOGNE	RAMPIEUX	24347
AQUITAINE	DORDOGNE	RAZAC-DE-SAUSSIGNAC	24349
AQUITAINE	DORDOGNE	RAZAC-D'EYMET	24348
AQUITAINE	DORDOGNE	RIBAGNAC	24351
AQUITAINE	DORDOGNE	RIBERAC	24352
AQUITAINE	DORDOGNE	ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES	24357
AQUITAINE	DORDOGNE	RUDEAU-LADOSSE	24221
AQUITAINE	DORDOGNE	SADILLAC	24359
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-AGNE	24361
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-ANTOINE-CUMOND	24368
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-AQUILIN	24371
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-AUBIN-DE-CADELECH	24373
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS	24374
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-AVIT-RIVIERE	24378
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-AVIT-SENIER	24379
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-CAPRAISE-D'EYMET	24383
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-CASSIEN	24384
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-CERNIN-DE-LABARDE	24385
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-CREPIN-DE-RICHEMONT	24391
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINTE-CROIX	24393
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINTE-CROIX-DE-MAREUIL	24394
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINTE-EULALIE-D'EYMET	24402
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINTE-INNOCECE	24423
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINTE-RADEGONDE	24492
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINTE-SABINE-BORN	24497
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-FELIX-DE-BOURDEILLES	24403
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-FRONT-D'ALEMPS	24408
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-FRONT-LA-RIVIERE	24410
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-FRONT-SUR-NIZONNE	24411

AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-GERMAIN-ET-MONS	24419
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-JEAN-DE-COLE	24425
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-JULIEN-DE-BOURDEILLES	24430
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-JULIEN-D'EYMET	24433
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-JUST	24434
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	24437
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-LEON-D'ISSIGEAC	24441
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-MARCORY	24446
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE	24451
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-MARTIAL-VIVEYROL	24452
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS	24453
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-MARTIN-DE-RIBERAC	24455
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-MARTIN-LE-PIN	24458
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-MEARD-DE-DRONE	24460
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-NEXANS	24472
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-PANCRACE	24474
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-PARDOUX-DE-DRONE	24477
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE	24479
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-PAUL-LIZONNE	24482
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-PERDOUX	24483
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-PIERRE-DE-COLE	24485
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-PRIVAT-DES-PRES	24490
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-ROMAIN-DE-MONPAZIER	24495
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-SULPICE-DE-MAREUIL	24503
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-SULPICE-DE-ROUMAGNAC	24504
AQUITAINE	DORDOGNE	SAINT-VICTOR	24508
AQUITAINE	DORDOGNE	SAUSSIGNAC	24523
AQUITAINE	DORDOGNE	SCEAU-SAINT-ANGEL	24528
AQUITAINE	DORDOGNE	SEGONZAC	24529
AQUITAINE	DORDOGNE	SENCENAC-PUY-DE-FOURCHES	24530
AQUITAINE	DORDOGNE	SERRES-ET-MONTGUYARD	24532
AQUITAINE	DORDOGNE	SIGOULES	24534
AQUITAINE	DORDOGNE	SINGLEYRAC	24536
AQUITAINE	DORDOGNE	SORGES	24540
AQUITAINE	DORDOGNE	SOULAURES	24542
AQUITAINE	DORDOGNE	THENAC	24549
AQUITAINE	DORDOGNE	TOCANE-SAINT-APRE	24553
AQUITAINE	DORDOGNE	TRELISSAC	24557

AQUITAINE	DORDOGNE	VALEUIL	24561
AQUITAINE	DORDOGNE	VANXAINS	24564
AQUITAINE	DORDOGNE	VARENNES	24566
AQUITAINE	DORDOGNE	VENDOIRE	24569
AQUITAINE	DORDOGNE	VERDON	24570
AQUITAINE	DORDOGNE	VERGT-DE-BIRON	24572
AQUITAINE	DORDOGNE	VERTEILLAC	24573
AQUITAINE	DORDOGNE	VIEUX-MAREUIL	24579
AQUITAINE	DORDOGNE	VILLARS	24582
AQUITAINE	DORDOGNE	VILLETOUREIX	24586